

Rapport public Parcoursup session 2023

GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance	Jury par défaut	Autres candidats	12	387	52	77	14	24
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	14	57	43	56	14	24
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	7	112	33	52	14	24

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique
- Disposer de compétences pour travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés
- S'intéresser aux activités de l'assurance, de la protection des personnes

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTS Assurance s'adresse aux bacheliers généraux et technologiques (STMG), mais également aux bacheliers professionnels disposant d'un bon niveau et d'un dossier favorable (Commerce/Vente – Gestion/Administration)

Il requiert une certaine aisance dans la communication et dans l'expression écrite et orale, une capacité d'initiative et un sens des responsabilités. Les candidats doivent avoir en outre de solides qualités d'ordre, de méthode, d'organisation, le goût de l'effort, et le sens du travail en équipe.

Les études: Elles durent 2 ans et visent à faire acquérir une connaissance approfondie du monde de l'assurance, notamment la législation, la réglementation et les techniques spécifiques, mais également de développer le sens commercial et relationnel.

L'enseignement est dispensé sous forme de cours, de travaux dirigés et d'entretiens personnalisés.

De plus, des stages en milieu professionnel (cabinets, siège d'assurance ou courtiers) sont obligatoires : 3 semaines en début de formation, 5 semaines en fin de première année et 4 semaines en cours de deuxième année.

Pour les candidats qui seraient intéressés par ce BTS :

- Journées d'immersion proposées à partir du 15 janvier 2023 (demande faite par mail : secdir.carnot.0624430d@ac-lille.fr)
- Journée Portes Ouvertes de l'établissement le samedi 28 janvier 2023 de 9h à 17h.

L'établissement possède également un INTERNAT intégré à l'établissement et des places à l'Internat de ville situé à 300 m : info sur lycee.gambetta.arras.free.fr. ATTENTION: LE CHOIX DE L'INTERNAT DANS PARCOURSUP NE DISPENSE PAS DE L'ENVOI DU DOSSIER PAPIER AVANT LE 9 AVRIL 2023.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les données renseignées par les candidats ont été traitées sur tableur avant la tenue de la commission par un personnel administratif.

Classement pédagogique

1) Tri préalable des candidats entre parcours "classiques" et "parcours particuliers" nécessitant un examen préalable individuel par la commission pour pouvoir vérifier si le parcours du candidat permettra de suivre dans la formation : élèves venant de l'étranger (sauf quand il s'agissait de lycée français à l'étranger), réorientation après un parcours dans l'enseignement supérieur. En effet, les différentes rubriques de l'extraction excel ne sont pas renseignées pour ces candidatures (fiche avenir), qui du coup ne peuvent pas être traitées de manière systématique.

2) Attribution de points d'après la fiche avenir pour les candidatures classiques : pour chacun des items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Avis sur la capacité à réussir" : 15 points si le conseil de classe du lycée d'origine a indiqué "Très satisfaisant", 10 points pour "Satisfaisant", 5 points pour "Assez satisfaisant", 0 point pour "Peu démontré" ou case vide.

3) Attribution de 10 points pour un engagement particulier, citoyen notamment, signalé par le conseil de classe du lycée.

4) Critères sociaux (Bourses) : addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue.

5) Mise en exergue des élèves du lycée (couleur verte) pour une sécurisation du parcours. A nombre de points égal pour plusieurs candidats, et à valeur intrinsèque du dossier égale, sécurisation du parcours au sein de l'établissement.

La commission a ainsi récupéré un fichier global avec un pré-classement par total de points décroissant pour les parcours classiques.

Elle a ensuite examiné les dossiers individuels pour départager les élèves ayant un nombre de points égal, en s'intéressant à leur lettre de motivation, à leurs bulletins... et pour intégrer les parcours non classiques au bon niveau du classement, et a fourni un classement pédagogique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

1. Lors de votre prospection sur les établissements qui proposent la formation qui vous intéresse, vous êtes généralement renvoyés vers un **site Internet**. **Lisez bien l'ensemble des données**. Des actions particulières peuvent vous être proposées pour conforter votre choix (immersions), des consignes peuvent vous être données. Pour la gestion de **l'internat, un dossier de candidature doit être renvoyé à l'établissement au plus tard début avril**. Beaucoup de candidats à la formation n'envoient rien, et se soucie d'une éventuelle place d'internat une fois la formation acceptée. En procédant ainsi, vous n'aurez pas forcément de place ! Pour les STS, la remontée de dossier nous permet de déterminer le taux de pression et donc le nombre de places réservées à la formation. S'il n'y a pas de demande, il n'y a pas de place. Par ailleurs, le dossier permet d'expliquer votre situation personnelle et de donner des renseignements qui peuvent éclairer la commission quant aux raisons de votre demande, et vous rendre prioritaire.
2. En cas de doute sur certains éléments ... téléphonez ou envoyez un courriel à l'établissement avant la clôture de la plateforme.
3. Votre lettre de motivation est un élément important pour vous différencier des autres candidats. Expliquez votre projet, sa maturation, la cohérence avec vos choix de spécialités et d'options, y compris pour indiquer que vous pensez vous être trompé et quelles particularités de parcours (extrascolaires aussi) vous permettent de compenser ce que vous considérez comme une erreur.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	* Compétences en matière de communication écrite et orale *Compétences d'analyse *Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés	* Résultats en français, en anglais et philosophie, ou dans les disciplines technologiques ou professionnelles de ces 2 voies	Bulletins sur 2 ans Relevés de notes (examens et diplômes)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	* Compétences en matière de communication écrite et orale *Compétences d'analyse *Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés	*Adéquation du cursus avec la formation (Série / spécialité /options) * Option droit et grands enjeux du monde contemporain en Terminale Générale, ou mention de l'enseignement de Seconde *Résultats et appréciations en français, en anglais et philosophie, ou dans les disciplines technologiques ou professionnelles de ces 2 voies *Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir, la méthode de travail	Bulletins sur 2 ans Fiche avenir du candidat Projet de formation motivé et argumenté avec les attendus du métier	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	*Disposer de compétences pour travailler en équipe *Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie *Disposer de compétences relationnelles	*Appréciations des bulletins *Avis du conseil de classe sur la capacité à s'investir et l'autonomie *Expression écrite et positionnement dans le projet de formation motivé	- Bulletins - Fiche avenir - Projet de formation motivé - Projet de formation motivé	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	connaissance des exigences de la formation et de son contenu cohérence du projet	* Participation à des événements organisés par l'établissement pour faire connaître la formation (Journée Portes Ouvertes, Immersions) signalée dans la lettre de motivation du candidat. * Projet exprimé dans la lettre de motivation	- Projet de formation motivé -Appréciations des bulletins - Projet de formation motivé - Dossier papier pour l'internat - Listes établies par le secrétariat du Proviseur-Adjoint avec les noms des élèves ayant participé aux JPO, immersions ou à d'autres actions	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	* Ouverture * Intérêt pour les autres	* Options * Activités liées au projet d'études ou professionnel, en particulier montrant le sens du travail en équipe et l'attention aux autres	- Fiche avenir - Lettre de motivation - Mention de stages effectués	Important

Signature :

FREDERIC VIEBAN,

Proviseur de l'établissement GAMBETTA CARNOT